

GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS
DU BUREAU

Bureau du **19 novembre 2007**

Décision n° **B-2007-5718**

commune (s) : Tassin la Demi Lune

objet : Déclassement d'une partie du domaine public communautaire de l'avenue du Général Leclerc

service : Direction générale - Direction de la voirie

Rapporteur : Monsieur Pillonel

Président : Monsieur Jean-Paul Bret

Date de convocation du Bureau : 12 novembre 2007

Compte-rendu affiché le : 20 novembre 2007

Présents : MM. Bret, Da Passano, Dumont, Mme Vullien, MM. Touraine, Buna, Muet, Reppelin, Darne J., Colin, Calvel, Joly, Crédoz, Abadie, Polga, Pillonel, Claisse, Barral, Mme Guillemot, M. David, Mme Rabatel, M. Blein.

Absents excusés : M. Collomb, Mme Pedrini (pouvoir à M. Darne J.), MM. Lambert, Malaval, Mme Gelas (pouvoir à M. Blein), MM. Daclin, Laurent, Mme Vessiller (pouvoir à M. Buna), MM. Crimier (pouvoir à M. Abadie), Passi (pouvoir à M. Claisse).

Absents non excusés : M. Charrier, Mme Elmalan, MM. Vesco, Duport, Mme Mailler.

Bureau du 19 novembre 2007**Décision n° B-2007-5718**

commune (s) : Tassin la Demi Lune

objet : **Déclassement d'une partie du domaine public communautaire de l'avenue du Général Leclerc**

service : Direction générale - Direction de la voirie

Le Bureau,

Vu le projet de décision du 8 novembre 2007, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Le conseil de Communauté, par sa délibération n° 2006-3289 en date du 27 mars 2006, a délégué au Bureau une partie de ses attributions. Le dossier présenté ci-après entre dans le cadre de cette délégation.

Le centre-ville de Tassin la Demi Lune fait l'objet d'une restructuration. La ZAC du Centre prévoit notamment de remanier la trame viaire.

Dans ce cadre, la société d'équipement du Rhône et de Lyon (SERL) demande le déclassement de l'avenue du Général Leclerc.

En application des articles L 131-4 et L 141-3 du code de la voirie routière, l'enquête préalable à la déclaration d'utilité publique vaut enquête publique de déclassement.

L'enquête préalable à la déclaration d'utilité publique, prescrite par arrêté préfectoral en date du 29 décembre 2005, s'est déroulée du lundi 6 février au vendredi 10 mars 2006 inclus. A l'issue de l'enquête, le commissaire-enquêteur a émis un avis favorable.

L'enquête technique a fait apparaître la présence de divers réseaux, notamment GDF, EGD, France Télécom, eau potable. L'acquéreur fera son affaire des contraintes liées aux réseaux en liaison avec les concessionnaires concernés ;

Vu ledit dossier ;

DECIDE

1° - Prononce le déclassement d'une partie du domaine public de voirie communautaire de l'avenue du Général Leclerc à Tassin la Demi Lune.

2° - Autorise monsieur le président à signer l'acte authentique comportant transfert de propriété, à titre gratuit, au profit de la SERL.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,